

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN Section Efficacité énergétique des transports

Septembre 2020

Formulaire de communication pour le décompte séparé des marques de voitures de tourisme

Le formulaire de communication doit être envoyé à l'OFEN **en un seul exemplaire**, **annexes comprises**, par la poste, ainsi que sous forme électronique (PDF).

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Nous vous prions d'insérer les indications requises directement dans les rubriques correspondantes.

Les dossiers remis seront traités de manière confidentielle.

Communication relative **au décompte séparé des marques de voitures de tourisme pendant l'année de référence 2021** conformément à l'art. 28, al. 3, de l'ordonnance sur la réduction des émissions de CO₂ des voitures de tourisme (RS 641.711).

Si un importateur prévoit de décompter séparément une marque de voiture de tourisme avec des valeurs cibles pour petits constructeurs et constructeurs de niche, il doit le communiquer à l'OFEN avant la première immatriculation de la première voiture de l'année de référence concernée. Si l'importateur n'informe pas l'OFEN, ce dernier ne tient pas compte des valeurs cibles pour petits constructeurs ou constructeurs de niche. Est déterminant ici pour le décompte, outre le statut d'importateur, le nombre total de véhicules neufs immatriculés, qu'il s'agisse de parcs de véhicules pour un grand importateur ou de différents véhicules pour un petit importateur (art. 28, al. 3, RS 641.711). Dans les deux cas, le mode de décompte est identique pour chaque parc de nouveaux véhicules.

Auteur de la demande				
Entreprise				
Forme juridique	_			
Personne responsable	Nom	Prénom		
Rue	_	No.		
NPA		Lieu		
Téléphone				
Mobile	_			
E-mail				
Site Internet				
Existe-t-il un code de titulaire de la réception par type (champ 90 du form. 13.20A)?				
Oui		Non		
Veuillez indiquer le code de titulaire	e RT	L'OFROU indique ici le nouveau code		

Office fédéral de l'énergie Pulverstrasse 13, 3063 Ittigen Adresse postale: CH-3003 Berne co2-auto@bfe.admin.ch www.bfe.admin.ch



Liste des marques de voitures de tourisme à décompter séparément			
Uniquement pour les marques des constructeurs auxquels une dérogation a été accordée conformément à l'art. 11 du règlement (CE) no 443/2009. Cf. liste sous www.bfe.admin/auto-co2			
Déclaration de consentement			
Lieu		Date	
Fonction du/des signataire(s)			
Nom(s) en lettres majuscules			
Timbre de l'entreprise / signature(s)			

Le formulaire de demande doit être envoyé **en un seul exemplaire** par la poste, ainsi que sous forme électronique (PDF).

Office fédéral de l'énergie OFEN section Efficacité énergétique des transports Mirco Studer

Pulverstrasse 13, CH-3063 Ittigen, adresse postale: CH-3003 Berne Tél. +41 58 462 54 07 / E-mail: mirco.studer@bfe.admin.ch